

Concours A/L et B/L 2021
« Migrants, migrations et territoires dans le monde »

Le nouveau programme est une question de géographie thématique intitulée « Migrants, migrations et territoires dans le monde ». La migration est entendue ici comme un déplacement d'individus entraînant un changement de résidence. L'originalité de cette nouvelle question est de mettre l'accent sur les acteur·trices des migrations afin de mieux comprendre les parcours migratoires (dans leurs dimensions individuelle et collective), les facteurs de la migration, la complexité des espaces de vie et de pratiques des migrant·es, les enjeux territoriaux qui leur sont liés et les effets des politiques migratoires.

Si les migrations sont un objet clairement pluridisciplinaire, il est attendu des candidat·es qu'ils et elles sachent l'aborder en tant que géographes. Il s'agit de mettre en œuvre une approche spatialisée, en s'intéressant bien sûr aux espaces dits de « départ », d'« arrivée » et de « transit », mais aussi aux routes migratoires et autres espaces transnationaux, pour montrer la diversité des lieux, des ressources et des réseaux mobilisés par les migrant·es. Les trajets et les modalités de déplacements pourront être étudiés, au même titre que les dispositifs spatiaux qui rendent difficiles voire impossibles la mobilité. Le cyberspace ne doit pas non plus être oublié, tant s'imposent la figure du migrant « connecté » et le rôle d'internet dans la diffusion des imaginaires et des ressources migratoires, la structuration de réseaux sociaux, la construction d'ancrages multiples ou encore les investissements familiaux, économiques ou politiques transnationaux.

Les migrations pourront également être appréhendées comme le miroir de certaines contradictions de la mondialisation contemporaine, par exemple entre injonction à la mobilité pour certain·es et assignation à l'immobilité pour d'autres. Les migrations temporaires, notamment saisonnières, seront également abordées. Ce programme porte sur les migrations internationales et internes. Il implique aussi un bagage théorique et conceptuel permettant de définir les migrations et de les resituer par rapport à d'autres formes de mobilités spatiales.

Le programme concerne tous les courants de la géographie : approches sociale (en mettant la focale sur les migrant·es eux-mêmes), politique (en évoquant les politiques des Etats et leurs dispositifs, notamment le rôle des frontières), géopolitique (en prenant notamment en compte les héritages coloniaux mais aussi les accords entre les Etats et leurs groupements), économique (en analysant les coûts et les bénéfices des migrations), culturelle (par exemple à travers les représentations des migrant·es et de la migration et les différentes productions littéraire et artistiques des migrant·es) et environnementale (particulièrement sous le prisme de la thématique des réfugiés environnementaux).

Les exemples devront être pris partout sur la planète, aussi bien dans les espaces urbains que ruraux, dans les pays dits des Nord et des Suds. Les sujets de géographie régionale *stricto sensu* sont exclus (notamment par aire géographique).

Le jury ne souhaite pas que les candidat·es s'engagent dans une étude géohistorique sur le temps long des migrations. Il est possible de commencer l'étude des phénomènes migratoires avec ce qui a pu être appelé la « deuxième mondialisation migratoire », à

partir du XIX^e siècle, mais elle doit être mobilisée essentiellement à des fins de contextualisation.

La géographie des migrations a connu un fort renouvellement bibliographique au cours des vingt dernières années. Si la dimension épistémologique de la question n'est pas au centre des attentes du jury, celui-ci insiste sur l'intérêt de mobiliser les travaux les plus récents pour comprendre la question, par exemple à travers une approche genrée ou postcoloniale, qui invite à décentrer les regards.

Plusieurs thèmes centraux pourront être abordés.

1. Les recompositions contemporaines des champs migratoires. Il s'agira de montrer la diversification croissante des flux et des espaces fréquentés lors des parcours migratoires, de l'immobilité à l'installation pérenne. Des échelles spatiales variées d'analyse sont attendues, avec par exemple des études sur les quartiers urbains concentrant des migrants ou des minorités liées à des migrations antérieures. Les espaces d'enfermement ou le contrôle de l'errance pourront être utilement étudiés.
2. Le lien entre espaces et statuts des migrant·es. Les termes et notions de réfugié·es, de demandeur·ses d'asile, de clandestin·es, de déplacé·es forcé·es ou sous contraintes, d'apatrides et d'exilé·es, de diasporas doivent être non seulement maîtrisés, mais mis en relation avec des problématiques spatiales, politiques et socio-économiques. De même, les candidats devront être en mesure d'intégrer à leurs analyses la diversité des migrant.e.s en matière d'âge, de sexe, de qualification ou encore de position socioprofessionnelle.
3. Les facteurs de la migration. Cette approche pourra insister sur l'imbrication entre différentes motivations chez les migrant·es et sur la diversité induite en matière de trajectoires. Des typologies de migrations peuvent être proposées, mais le jury privilégiera une lecture de la complexité de ces phénomènes, à rebours d'une division simpliste entre facteurs « attractifs » et « répulsifs ».
4. Le système d'acteur·trices de la migration. Si les migrant·es sont mis au premier plan, d'autres acteurs·trices pourront être étudiés, notamment les Etats et leurs regroupements, les organisations non gouvernementales (ONG), les employeur·ses, les passeur·ses, les réseaux familiaux et communautaires, etc.
5. Les représentations des migrations et des migrant·es. Les difficultés de la mesure (notamment statistique), ainsi que la complexité des représentations (graphiques et cartographiques, mais aussi sociales) des migrations permettront de développer des regards critiques, particulièrement appréciés par le jury.
6. Les discours contemporains autour de la « crise migratoire » ou de la « crise de l'accueil » et notamment les modalités de construction politique et médiatique de ces discours devront être analysés de manière critique.

Tout particulièrement cette année, enfin, le jury attire l'attention des candidat·es sur la nécessité de proposer un point de vue nuancé et argumenté, exempt de jugements de valeur, de postures idéologiques, de discours normatifs ou moralisateurs.

A ces souhaits de couverture spatiale et thématique large du sujet s'ajoute une attente forte concernant les réalisations (carto)graphiques de la part des candidat·es.